

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-8 19SGADL0045

**SEANCE DU
2 MAI 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 49
Date de convocation : 26 avril 2019
Date d'affichage : 3 mai 2019

OBJET : Budget annexe Transports - Vote du budget supplémentaire

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 55
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 14
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 20 • n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Josiane GENEVOIS
Mme Marie ROUSSEAU
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Roger BURTIN



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 20 décembre 2018 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2019 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative acte les résultats de l'exercice 2018, tels qu'ils résultent du compte administratif.

Elle intègre également les reports 2018 pour un montant de 1 500 € en dépenses.

En fonctionnement, elle prévoit :

- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour 838 364,91 €.
- Une inscription pour, les cas échéant, des dépenses imprévues.
- Un virement à la section d'investissement.

En investissement, elle intègre :

- Le déficit de la section.
- La capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement afin de financer le déficit d'investissement et les reports.
- Une dotation pour permettre la participation au capital de la SPL Mobilités Bourgogne Franche Comté (conformément à la délibération du 13 avril 2017), financée par le virement de la section de fonctionnement.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter la décision modificative du budget transports, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mai 2019
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

CHAP.	NATURE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
BUDGET TRANSPORTS				
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
002	002/10	Résultat de fonctionnement reporté		838 364,91
022	022/01/10	Dépenses imprévues	260 000,00	
011	611/21T	Contrat de prestation de service	218 364,91	
65	658/21T	Autres charges de gestion courante	200 000,00	
67	6718/10	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	
023	023/10	Virement à la section d'investissement (M.O)	10 000,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT			838 364,91	838 364,91
<u>INVESTISSEMENT</u>				
		Reports	1 500,00	
001	001/01/10	Déficit de l'exercice antérieur	264 060,75	
10	1068/01/10	Excédent de fonctionnement capitalisé		265 560,75
26	261/21TS	Titres de participation	10 000,00	
021	021/10	Virement de la section de fonctionnement (M.O)		10 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT			275 560,75	275 560,75